



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 6 JUIN 2011

Le quorum fixé à 10 est atteint.

(cf. annexe n°1 : liste d'émargement)

Désignation d'un secrétaire de séance :

Selon ce qui a été validé lors du dernier conseil d'établissement, le secrétariat de séance sera assuré par les parents d'élèves.

Suite à la demande (question diverse) émanant des représentants des enseignants, Mme la Proviseure propose une modification de l'ordre du jour : ajout du point n°7 – Situation d'enseignement de l'EPS à la rentrée 2011.

Le Conseil d'établissement (CE) s'est réuni le lundi 6 juin à 18H au CDI sous la présidence de Madame la Proviseure, la séance a été levée à 21H15.

L'ordre du jour du CE était le suivant :

Ordre du jour :

1/ Approbation du Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 14/02/2011 : *vote*

Année scolaire 2010-2011

2/ Calendrier des examens et de la fin de l'année scolaire : *information*

3/ Projets immobiliers : *information*

4/ Rythmes scolaires : *information*

5/ Dialogue social : *information*

Année scolaire 2011-2012

6/ Structure pédagogique rentrée 2011 : *information*

7/ Situation d'enseignement de l'EPS à la rentrée 2011 : *information*

8/ Recrutement : *information*

9/ Carte des emplois locaux : *information*

10/ DBM n°1 : *information*

11/ Projet d'établissement 2011-2014 : *information*

12/ APP 2011-2012 : *vote*

13/ Bourses de scolarité FALF : *information*

Année scolaire 2012-2013

14/ Carte des emplois expatriés : *vote*

15/ Frais de scolarité : *information*

16/ Questions diverses

La secrétaire de séance

Jemilâ Ichidou

La Présidente

Annick Jantzen

Approbation du PV du Conseil d'établissement du 14/02/2011 : Vote

L'approbation du procès verbal du Conseil d'établissement du 14/02/20011 a été soumise au vote des membres présents :

Résultats du vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 6

Le nombre d'absentions s'explique par un problème de réception du PV par certains membres du CE.

ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

1. Calendrier des examens et de la fin de l'année.

Les conseils de classe du secondaire se déroulent du 31 mai au 12 juin.

Les décisions de poursuite de scolarité en primaire ont été annoncées le 26 mai.

La commission d'appel se déroulera le mercredi 29 juin.

Le déroulement du mois de juin est perturbé en raison du déroulement des examens. Le LFTM est centre d'examens pour la Mauritanie pour les examens du DNB et du baccalauréat.

Le centre d'examens du LFTM accueille donc un **total de 424 candidats**

Ce qui entraîne une mobilisation de l'ensemble des personnels et des conséquences sur la fermeture de l'établissement.

Les épreuves du **baccalauréat** se déroulent du 10 au 17 juin.

Résultats le 23 juin

Oraux du 2nd groupe le 26 juin

Résultats du 2^{ème} groupe le 27 juin

Les élèves de terminale et de première sont libérés le mercredi 1er après les cours

Les élèves de 2nde sont libérés le lundi 6 juin après les cours

Pas de reprise de cours pour les lycéens après le bac

Les épreuves du **DNB** se déroulent les 21, 22 et 23 juin.

Résultats le mardi 29 juin

Les élèves de collège sont libérés le lundi 13 après les cours

Reprise des cours pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sous une forme adaptée le mardi 28 juin : cours assurés par les enseignants / interclasses en EPS / emploi du temps adapté

Les classes du primaire n'auront pas cours les 21, 22 et 23 juin pour le DNB,

Reprise des cours normale le dimanche 26 juin.

Fin des cours pour tous les élèves le jeudi 30 juin à 16h30.

Des Test d'entrée sont organisés en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 1^{ère}S les 16 et 19 juin.

Des Test d'entrée sont organisés en GS, CP, CE2, CM1 et CM2 les 20 et 21 juin.

La Proviseure informe les membres du CE que le calendrier des cours de la dernière semaine sera élaboré à la fin de la semaine selon les propositions qui seront faites par les enseignants en accord avec la Direction.

Les représentants des enseignants demandent d'impliquer les professeurs qui prendront en charge ces cours et de prévoir le contenu de ces cours en concertation avec eux. La Direction répond que cette démarche avait été faite l'année dernière mais que peu d'enseignants ont répondu à la demande de concertation sur le contenu et l'organisation des cours.

Les enseignants ajoutent que les élèves seront beaucoup plus motivés si les cours de fin d'année portaient des projets qui les intéressent.

La Direction confirme sa réponse favorable à la concertation avec les enseignants sur le contenu et l'organisation des cours de fin d'année.

Le % d'élèves présents à ces dates est toujours difficile à estimer, il est donc difficile aussi d'organiser les activités, mais on pourrait regrouper les élèves de différentes classes pour faire des ateliers communs. Il est aussi demandé par les professeurs que ces journées soient planifiées dès le début de l'année pour une meilleure organisation. M. Kemel ajoute que les élèves auront naturellement le planning de la semaine.

2. Projets immobiliers : information

La Provisure expose aux membres du CE, l'état d'avancement des deux projets du plateau sportif (anneau sportif et gymnase).

Le projet du plateau sportif pour les activités d'athlétisme (anneau sportif) a fait l'objet d'un appel d'offres et le marché a été attribué en avril à la société COMPLANT.

Les travaux de l'anneau sportif ont été retardés par des impératifs de sécurité imposés par l'Ambassade de France. Le type de mur sécurisé, exigé par les services de sécurité de l'Ambassade a nécessité un temps de travail supplémentaire.

Le coût de ce mur sera pris en charge par les services de sécurité. Il faut environ 2 mois ½ pour la construction de ce mur suivi de 3 mois de travaux pour l'anneau sportif, cela devrait permettre une livraison en décembre 2011

Une étude complémentaire sur le gymnase et la salle de gymnastique a été effectuée pour en diminuer son coût. Un appel d'offre sera lancé pour cette seconde partie à la rentrée de septembre 2011, et pour pouvoir enchaîner les travaux dès la fin de l'anneau sportif.

Les représentants des parents s'inquiètent de ces retards particulièrement sur le plateau sportif, qui paraissait simple et se demandent qu'en serait-il de la réhabilitation de l'établissement qui est beaucoup plus complexe.

La Provisure répond que les impératifs relatifs au mur de sécurité, imposés par les autorités consulaires, n'étaient pas prévisibles. De plus, le premier appel d'offres pour le projet a été infructueux.

Pour la réhabilitation du lycée, la phase d'avant-projet est en cours, mais plus longue que prévue. Madame la Provisure ajoute que l'avant projet définitif est prévu pour mi-juillet et que le retard prévisible est d'environ deux mois. En septembre 2011, l'avant projet définitif devrait être présenté.

3. Rythmes scolaires : Information

La Provisure rappelle qu'une commission « Rythmes scolaires », émanant du Conseil d'établissement a été mise en place en début d'année scolaire à la demande des membres du CE.

Les travaux de cette commission ont abouti à l'élaboration de quatre questionnaires destinés aux parents, aux enseignants, aux élèves du primaire et aux élèves du secondaire. Ces questionnaires ont eu un taux de participation satisfaisant et leur dépouillement a été entamé.

Le planning de la commission prévoyait de rendre les résultats de ce dépouillement au présent CE. Malheureusement les travaux de dépouillement se sont avérés plus longs que prévu et les résultats ne pourront donc être rendus avant le CE de septembre 2011.

Les représentants des parents demandent les raisons du retard intervenu dans la distribution des questionnaires au primaire.

La Directrice du Primaire répond qu'elle a dû élaborer un fichier des familles excluant les familles ayant des enfants au secondaire et prenant en compte uniquement l'ainé des enfants du primaire, qui n'existait pas au sein de l'établissement, pour éviter que plusieurs questionnaires soient remplis par une même famille.

Les représentants des parents demandent quel sera l'incidence des quelques erreurs de remplissage des questionnaires qui n'ont pas pu être évitées.

La Provisure répond que la matière recueillie est suffisamment importante pour que ces quelques erreurs n'aient pas, statistiquement, une influence significative sur les résultats.

La Provisure ajoute que le projet d'établissement en cours, qui est élaboré pour trois ans, arrive à son terme. Il sera donc utile d'intégrer les informations recueillies à travers les questionnaires pour étayer les réflexions sur le prochain projet d'établissement.

Le % d'élèves présents à ces dates est toujours difficile à estimer, il est donc difficile aussi d'organiser les activités, mais on pourrait regrouper les élèves de différentes classes pour faire des ateliers communs. Il est aussi demandé par les professeurs que ces journées soient planifiées dès le début de l'année pour une meilleure organisation. M. Kemel ajoute que les élèves auront naturellement le planning de la semaine.

2. Projets immobiliers : information

La Provisure expose aux membres du CE, l'état d'avancement des deux projets du plateau sportif (anneau sportif et gymnase).

Le projet du plateau sportif pour les activités d'athlétisme (anneau sportif) a fait l'objet d'un appel d'offres et le marché a été attribué en avril à la société COMPLANT.

Les travaux de l'anneau sportif ont été retardés par des impératifs de sécurité imposés par l'Ambassade de France. Le type de mur sécurisé, exigé par les services de sécurité de l'Ambassade a nécessité un temps de travail supplémentaire.

Le coût de ce mur sera pris en charge par les services de sécurité. Il faut environ 2 mois ½ pour la construction de ce mur suivi de 3 mois de travaux pour l'anneau sportif, cela devrait permettre une livraison en décembre 2011

Une étude complémentaire sur le gymnase et la salle de gymnastique a été effectuée pour en diminuer son coût. Un appel d'offre sera lancé pour cette seconde partie à la rentrée de septembre 2011, et pour pouvoir enchaîner les travaux dès la fin de l'anneau sportif.

Les représentants des parents s'inquiètent de ces retards particulièrement sur le plateau sportif, qui paraissait simple et se demandent qu'en serait-il de la réhabilitation de l'établissement qui est beaucoup plus complexe.

La Provisure répond que les impératifs relatifs au mur de sécurité, imposés par les autorités consulaires, n'étaient pas prévisibles. De plus, le premier appel d'offres pour le projet a été infructueux.

Pour la réhabilitation du lycée, la phase d'avant-projet est en cours, mais plus longue que prévue. Madame la Provisure ajoute que l'avant projet définitif est prévu pour mi-juillet et que le retard prévisible est d'environ deux mois. En septembre 2011, l'avant projet définitif devrait être présenté.

3. Rythmes scolaires : Information

La Provisure rappelle qu'une commission « Rythmes scolaires », émanant du Conseil d'établissement a été mise en place en début d'année scolaire à la demande des membres du CE.

Les travaux de cette commission ont abouti à l'élaboration de quatre questionnaires destinés aux parents, aux enseignants, aux élèves du primaire et aux élèves du secondaire. Ces questionnaires ont eu un taux de participation satisfaisant et leur dépouillement a été entamé.

Le planning de la commission prévoyait de rendre les résultats de ce dépouillement au présent CE. Malheureusement les travaux de dépouillement se sont avérés plus longs que prévu et les résultats ne pourront donc être rendus avant le CE de septembre 2011.

Les représentants des parents demandent les raisons du retard intervenu dans la distribution des questionnaires au primaire.

La Directrice du Primaire répond qu'elle a dû élaborer un fichier des familles excluant les familles ayant des enfants au secondaire et prenant en compte uniquement l'aîné des enfants du primaire, qui n'existait pas au sein de l'établissement, pour éviter que plusieurs questionnaires soient remplis par une même famille.

Les représentants des parents demandent quel sera l'incidence des quelques erreurs de remplissage des questionnaires qui n'ont pas pu être évitées.

La Provisure répond que la matière recueillie est suffisamment importante pour que ces quelques erreurs n'aient pas, statistiquement, une influence significative sur les résultats.

La Provisure ajoute que le projet d'établissement en cours, qui est élaboré pour trois ans, arrive à son terme. Il sera donc utile d'intégrer les informations recueillies à travers les questionnaires pour étayer les réflexions sur le prochain projet d'établissement.

Point annexe sur l'Organisation de l'EPS

L'organisation des cours d'EPS a retenu l'attention des membres du CE en raison des difficultés soulevées par les représentants des enseignants, particulièrement le professeur d'EPS.

La Provisure informe les membres du CE des règles sécuritaires renforcées qui impliquent l'interdiction de sorties vers le stade, ce qui rend difficile l'enseignement de l'EPS, surtout au lycée où l'athlétisme est obligatoire et est évalué au bac.

A cela s'ajoute la mauvaise météo en début d'année scolaire qui rend inutilisable le terrain de sport de l'établissement

Certains espaces du campus ont été aménagés de manière artisanale pour accueillir les activités sportives. L'objectif actuel assigné à l'établissement est de limiter, voire supprimer toutes les sorties vers le stade.

L'une des solutions prévues est d'installer des salles de gymnastique modulaires qui offrent les mêmes conditions que les salles du stade. Ces salles seront disponibles à partir du 20 août et seront installées derrière les terrains de tennis. Elles seront fermées à clé et exclusivement utilisées par le lycée pour leurs activités sportives et éventuellement les spectacles et activités pédagogiques.

La Provisure ajoute, qu'en se basant sur l'estimation faite avec l'un des professeurs d'EPS, seulement 14% des compétences prévues dans cette discipline ne pourront pas être réalisées avec le dispositif mis en place. L'essentiel des activités serait donc réalisable directement ou avec aménagement, sans avoir besoin d'aller au stade.

La Provisure indique cependant que les activités non réalisables sans sorties au stade concernent surtout les élèves du Lycée. Elle ajoute que le problème est actuellement examiné par la Direction et qu'une réunion avec Monsieur l'Ambassadeur est prévue pour rechercher une solution.

Les représentants des enseignants estiment de leur côté que le pourcentage des activités non réalisables sans sorties au stade est beaucoup plus élevé que les 14% indiqués par la Direction selon le tableau émanant des enseignants. Le professeur d'EPS estime que ce pourcentage peut atteindre 50% pour les activités d'athlétisme évaluées au bac où les élèves risquent d'avoir des difficultés importantes dans cette discipline.

Les représentants des enseignants estiment que cette situation est alarmante. Le prof^{devenir} d'EPS indique que les conditions prévues ne sont pas satisfaisantes. Il ajoute que certains aménagements artisanaux augmentent les risques de blessures chez les élèves. Il précise aussi que le problème concerne avec acuité les élèves du Lycée mais qu'il ne faut pas oublier que des lacunes dans l'enseignement de l'EPS au collège sont également préjudiciables et risquent d'handicaper les collégiens dans leurs apprentissages.

Il ajoute qu'il lui semble difficile, voire impossible de fonctionner sans le stade et que les salles modulaires prévues par l'administration ne sont pas, en général, jugés satisfaisantes.

Il conclut en estimant que si les conditions ne sont pas remplies, les professeurs d'EPS ne pourront pas faire passer les examens.

Les représentants des enseignants demandent pourquoi les élèves sont autorisés à se rendre à la piscine et non au stade.

La Provisure répond que seules les classes de 6^e vont à la piscine, ce qui limite les effectifs concernés. Elle ajoute que quand les élèves vont au stade, celui-ci est totalement sécurisé, le temps qu'ils y restent, mais c'est le trajet pour y accéder qui pose problème.

Les représentants des enseignants demandent si après les inondations du terrain de sport en début d'année, des aménagements ont été prévus.

Le responsable administratif et financier de l'établissement indique que des puits perdus et des évacuations d'eau dans les murs ont été mis en place mais que lors de pluies matinales le terrain n'a pas le temps de sécher.

La Direction dans son ensemble admet qu'il y a un problème temporaire qui va être résolu par la construction et elle continue à travailler pour trouver des solutions transitoires.

7. Recrutement : information

La Provisure indique qu'il ne reste qu'un poste vacant qui concerne un contrat local d'enseignant d'anglais au primaire dont le départ vient tout juste d'être confirmé. Elle ajoute que le recrutement se fera selon les procédures habituelles de concertation et de validation.

Les procédures de recrutement ont été réalisées au cours de l'année suivant deux phases qui ont permis de pourvoir l'ensemble des postes vacants.

La Provisure indique qu'en mars il y avait 16 ½ postes vacants pour lesquels l'établissement a reçu 40 dossiers de candidatures pour les résidents et 20 pour les locaux.

Il ajoute que le pourcentage des candidatures reçues étaient sensiblement le même en 2011 et en 2010. Il estime donc que l'établissement n'a pas eu de plus grandes difficultés à recruter cette année par rapport à l'année précédente.

Les représentants des enseignants estiment que c'est grâce au travail de recherche et d'information que ce pourcentage de candidatures a été atteint.

Ils ajoutent que c'est la première fois depuis 10 ans que le recrutement des professeurs d'école pose problème à Nouakchott et qu'il soit nécessaire d'attendre la seconde commission pour l'effectuer. Les représentants des parents ajoutent qu'ils craignent que ce soient les plus mauvaises candidatures qui soient arrivées devant la seconde commission de recrutement.

Les représentants de la Direction rassurent les parents sur ce point en indiquant que le recrutement se fait selon des critères satisfaisants.

Ils ajoutent que le niveau d'exigence appliqué est satisfaisant pour la seconde vague de candidatures et que les candidats se présentaient pour la première fois, pour certains, avec de meilleurs dossiers que ceux de la première phase.

8. Carte des emplois locaux : voté

La Provisure propose au CE le recrutement d'un assistant d'éducation dont les missions seront : la surveillance, le tutorat, l'accompagnement, le suivi des élèves et les contacts avec les familles. Ce poste ne se traduit pas par un recrutement d'un agent à temps plein, mais par l'augmentation d'heures pour des personnes en place et la création d'un mi-temps.

Elle ajoute que ces postes sont actuellement pourvus par trois personnes à temps plein et deux personnes à mi-temps. Ils passeront donc à quatre temps pleins et deux mi-temps.

Résultats du vote :

13 voix pour

9° DBM N°1 (décision budgétaire modificative) : information

Le responsable administratif et financier de l'établissement, informe les membres du CE qu'en raison des investissements immobiliers de l'établissement, l'AEFE a demandé que soit prélevée, sur les fonds de réserve de l'établissement, la somme de 134 millions d'ouguiyas pour la mettre sur le poste : construction.

Les réserves actuelles de 408 050 875 vont donc être diminuées de 134.000.000, avec un apport budgétaire prévu de 28.700.000, soit une diminution effective des réserves de 105.300.000 ouguiyas.

10. Projet d'établissement 2011-2014 : informations

La Directrice du primaire indique que 24 projets ont été initiés cette année. Certains ont été réalisés partiellement en raison de la limitation des sorties mais toutes les actions ont pu avoir lieu dans des domaines variés : artistiques, cuisine, danse, informatique, partenariat avec les autres établissements.

C'est donc une école qui bouge avec la réalisation d'activités telles que :

- quatre courts métrages
- deux blogs pour les CM2
- des correspondances avec des écoles en France
- des rencontres sportives avec les écoles partenaires
- les spectacles de fin d'année
- ...

Les membres du CE ont remercié et félicité les enseignants du primaire pour leur dynamisme et leur dévouement dans ces projets.

Le Provisure adjoint a présenté de son côté les 37 projets du secondaire qui sont réalisés ou en cours de finalisation pour 3 d'entre eux.

Il a indiqué que ces projets sont axés sur 5 grands domaines :

1) Projets favorisant la coopération pédagogique avec les écoles partenaires

Les enseignants des disciplines de mathématiques et d'anglais ont développé des échanges intéressants et dynamiques qui se sont concrétisés par la mise en place (mathématiques) de devoirs communs aux établissements partenaires.

- 2) Projets favorisant la réussite scolaire des élèves
1^{er} axe : les entraînements aux épreuves d'examen
2^{ème} axe : soutien – remédiation tutorat des élèves
3^{ème} axe : attractivité des disciplines

3) Projets favorisant l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et les autres

Les Projets fédérateurs : Comme la Fête des cultures en partage, la Semaine citoyenne des élèves de seconde, la Soirée de solidarité et de soutien avec le Japon

Les autres projets

- Visite et découverte d'une frégate de la marine nationale au port de Nouakchott (Mme Le Coeur)
- Intervention d'auteurs mauritaniens dans les classes de 3^{ème} et 1^{ères} : M. Djibril Sall
- Organisation d'un challenge sportif ouvert aux élèves et anciens élèves du lycée
- La gestion du site internet : informations scolaires, administratives, projets divers

4) Projets favorisant l'éducation à l'orientation, la santé, la citoyenneté et au développement durable

Citoyenneté

- Fonctionnement du CVL et du CESC : élection, animation, projets. Ces deux instances sont maintenant bien identifiées et reconnues par l'ensemble de la communauté scolaire.
- Les conférences du lycée Théodore Monod : 3 conférences cette année animées par M. Bendjeddou.
- Formation des délégués de classe

Orientation

- Semaine de l'orientation avec la venue d'un COP
- Mise en place avec les PP de Terminales d'un support pédagogique permettant aux élèves de mener une réflexion sur leur propre projet de formation
- Stage des élèves de 3^{ème} en milieu professionnel

Santé

- Participation à la journée mondiale de lutte contre le Sida le 01 décembre au CCF
- Conférence sur le médicament dans le cadre de la semaine citoyenne
- 2 projets sur les méfaits du tabac (question longuement abordée au CVL). Classes de 5^{ème} *en cours de réalisation* et classes de 2nd.

Développement durable

Liaison primaire collège

- Elaboration d'une bibliothèque d'herbier sur les espèces végétales présentes en Mauritanie et d'une granothèque puis présenter le projet aux élèves du primaire (Mme Ghoul) *en cours de réalisation*.
- Réalisation d'une exposition au CDI sur la ville de Nouakchott : aspects environnementaux, sociaux, la gestion de l'eau puis la présenter aux élèves du primaire (Mme Le Coeur)

5) Projets favorisant la pratique des activités culturelles artistiques et sportives

- Ciné Club du Lycée Français Théodore Monod (M. Bendjeddou)
- Cross du collège
- développement de l'activité natation
- Tournoi inter-classes de Volley-Ball déguisé
- Championnat interclasses de fin d'année *en cours de réalisation*
- La peinture au Henné et les Arts en Islam dans le cadre des projets PAC (Mme Hachem)

Les membres du CE ont remercié et félicité les enseignants du secondaire pour leur engagement et dynamisme dans ces projets.

La Provisure indique que le projet d'établissement arrive à son terme. Une commission sera donc mise en place l'année prochaine pour mettre en place le nouveau projet d'établissement 2011-2014.

11. APP 2011 (actions pédagogiques pilotes) : vote

La Provisure indique que ce sont des actions que l'établissement peut proposer et pour lesquelles il peut demander des subventions de l'AEFE. Le Conseil d'établissement doit voter pour valider cette demande.

Quatre APP ont été proposées à l'AEFE cette année pour demande de subvention :

1^{ER} / fête des cultures en partage que l'établissement souhaite renouveler.

Résultats du vote :

Pour : unanimité

2° Partenariat pédagogique :

Les représentants des enseignants demandent en quoi consistent les frais de cette action. La Directrice du primaire précise qu'il s'agit de reproduction des documents, des frais des intervenants, de l'édition d'un journal, des frais d'organisation d'événements (francophonie, rencontres sportives...).

Les représentants des enseignants demandent à faire participer les écoles partenaires. La Directrice estime que cette action est utile pour l'établissement, qu'elle renforce le partenariat avec les établissements mauritaniens et que faire participer financièrement ces établissements serait contraire à cet objectif.

Résultats du vote :

Pour : unanimité

3° Rencontres sportives de la Francophonie : APP de Zone :

La Provisure indique que cette APP est initiée par l'équipe d'EPS du LFTM et qu'elle consiste à organiser des rencontres sportives accompagnées d'actions culturelles sur une semaine avec d'autres établissements de la région (Dakar, Abidjan, Niamey, Ouagadougou, Bamako). Ces rencontres sportives répondent à la priorité « développer une politique des sports ». La première édition de ces rencontres sportives pourrait se dérouler l'année prochaine à Dakar.

Résultats du vote :

Pour : unanimité

4e APP Ecole ouverte :

La Provisure informe les membres du CE qu'il s'agit de mettre en place une école ouverte pendant 2 ou 3 jours des vacances scolaires pour consolider les acquis en français et la connaissance de la langue. Elle ajoute que ces classes concernent le primaire et le secondaire.

Les représentants des enseignants estiment que cette activité est déjà couverte et peut être effectuée dans le cadre des textes régissant l'établissement.

Ils ajoutent que le principe de l'école ouverte pendant les vacances ne leur convient pas car il consiste à demander à des enfants qui sont déjà en difficulté de revenir à l'école pendant les vacances.

Les représentants des parents interviennent pour rappeler qu'ils s'alarment du niveau de français qu'ils estiment en baisse, ce qui fait l'objet de l'une de leurs questions diverses au présent CE et qu'ils demandent à ce que des solutions soient proposées pour ce problème.

Les représentants des enseignants estiment qu'il vaut mieux donner plus de moyens pour les enseignants pendant les cours, pour prendre en charge les difficultés sur le temps scolaire.

Les représentants de la Direction estiment que le travail proposé pour cette APP sera différent, que c'est un travail de soutien mais surtout de communication avec les élèves en difficulté et de mode de travail différent.

Les représentants des enseignants estime qu'il sera mieux de mettre en place un soutien personnalisé en français, d'aider l'élève en classe dès qu'on cible les difficultés et éventuellement de prévoir des classes passerelles ou classes relais pour le soutien en français.

La Directrice du primaire rassure les parents sur la base des statistiques issues des évaluations nationales de l'année en cours qui montrent que l'établissement se situe dans une bonne moyenne pour le niveau en français.

Résultats du vote :

POUR : 7

Contre : 4

Abstentions : 1

12. Bourses de scolarité FALF (Fondation des amis du Lycée français) : information

La Provisure indique que deux bourses pourraient être attribuées selon la procédure adoptée par la FALF pour des élèves de seconde, donc pour trois années de scolarité, selon les places vacantes et la qualité des éventuelles candidatures.

Elle rappelle que 5 élèves sont actuellement boursiers de la FALF au sein de l'établissement.

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

13. Carte des emplois expatriés : vote

La Provisure indique que deux postes expatriés seront vacants pour la rentrée 2012 et qu'il appartient au CE de se prononcer sur leur reconduction.

Résultats du vote :

La décision du CE de reconduire les deux postes a été adoptée à l'unanimité des voix.

La Provisure informe le CE que l'enseignement en Histoire et Géographie concerne actuellement quatre postes (1 contrat résident et 3 contrats locaux) et qu'il est assuré de manière extrêmement satisfaisante. Elle ajoute que la Direction estime cependant utile de demander la création d'un poste expatrié dans cette discipline. Cette demande s'inscrit dans le long terme pour une meilleure qualité de l'enseignement dans cette discipline importante. La concertation a été largement menée sur ce projet avec l'ensemble des parties prenantes.

Les représentants des enseignants indiquent que la question a fait l'objet d'un vote parmi leurs collègues qui ont majoritairement voté pour. La minorité qui a voté contre craint que cette demande puisse affecter les postes locaux.

Les représentants des enseignants ajoutent qu'il sera en effet important pour l'avenir de l'établissement, d'avoir un professeur d'histoire et géographie expatrié pendant 5 ans et l'assurance d'avoir une personne ressource dans cette discipline.

Résultats du vote :

La décision du CE de demander la création d'un poste d'expatrié a été adoptée à l'unanimité des voix.

14. Frais de scolarité : information

La Provisure rappelle aux membres du CE que les droits de scolarité sont fixés avec plus d'un an d'avance. Les droits pour rentrée 2011 ont été fixés en 2009-2010 et les droits pour la rentrée 2012 sont fixés en mai 2011 et ce présent CE en est informé. Elle indique que l'augmentation moyenne pour la rentrée 2011 était d'environ 7%.

La Provisure ajoute que la Direction s'est préoccupée du problème des fratries pour alléger les frais supportés par les familles concernées.

Le responsable financier de l'établissement a expliqué que les contraintes budgétaires ont permis de faire un geste symbolique sur le budget 2012 à savoir 5% de réduction au 2^e et 3^e trimestres 2012 pour les familles de quatre enfants. Il ajoute que cette mesure concerne 72 enfants au sein de l'établissement.

La Provisure indique que la prise en compte du taux de change, les prévisions du budgétaire, la prise en compte des fratries et les impératifs d'adopter « un budget bon père de famille » ont conduit à une hausse moyenne de frais de scolarité de 4,43 % dont le plus fort taux sera concentré sur le primaire qui profitera de l'extension de l'établissement.

Les représentants des parents demandent si les hausses vont encore creuser l'écart entre les mauritaniens et les étrangers tiers.

Le responsable financier de l'établissement répond que la politique suivie vise, au contraire, à resserrer cet écart. Il ajoute que la composition du groupe « étrangers tiers » en Mauritanie milite pour ce resserrment car il ne concerne pas seulement les personnels des ambassades et les cadres expatriés comme dans d'autres pays. Il a ensuite présenté et commenté le tableau des frais de scolarité pour les membres du CE.

Il a enfin ajouté que pour la rentrée 2012 la prise en compte des fratries sera plus significative, à savoir :

- 10 % pour les familles de 3 enfants, soit 132 enfants
- 15 % pour les familles de 4 enfants, 72 enfants

Les représentants des parents se sont déclarés satisfaits de l'allègement progressif des frais de scolarité pour les fratries. Ils ont cependant rappelé que pour la majorité des parents les hausses des frais de scolarité deviennent insupportables pour leurs budgets.

Ils ont ajouté qu'ils tiennent à ce qu'il ressorte clairement du procès verbal du présent CE que la décision de hausse des frais de scolarité leur a été présentée pour information et qu'ils n'étaient pas habilités à voter cette décision.

Les représentants des enseignants ont demandé s'il n'était pas pertinent, au regard de la difficulté qu'ont les parents de suivre les augmentations des frais de scolarité, de s'interroger sur l'opportunité de l'extension de l'établissement.

Les représentants des parents ont répondu qu'ils ont déjà posé cette question à la Direction.

La Directrice du primaire estime que l'agrandissement de l'établissement est une réponse au problème du français car il permettra de prendre les élèves en maternelle. Elle ajoute que l'extension sera surtout financée par les familles qui vont rentrer à l'établissement.

La Direction estime enfin que c'est une chance pour cet établissement de pouvoir anticiper son évolution.

15. Questions diverses

La proviseure répond à une question qui a été posée lors de précédent conseil auquel elle n'avait pas pu répondre et qui portait sur la demande des parents d'avoir accès au compte financier et au budget de l'établissement.

L'établissement étant en gestion directe, les parents n'ont pas à approuver les comptes ni le budget. Ils reçoivent une information lors du CE du 2^e trimestre, mais le responsable financier est, bien entendu, toujours prêt à recevoir les représentants des parents pour discuter et expliquer les différents points.

Questions posées par les représentants des parents.

- Les téléphones portables posent des problèmes en classe et sont utilisés pour prendre des photos et vidéos pendant les cours. Les enseignants devraient montrer l'exemple en ne laissant pas sonner leur portable en classe.

Réponse : cette question n'est pas très explicite. Il y a un règlement qui doit s'appliquer pour tous les élèves.

- Les goûters et petites fêtes à répétition au collège pénalisent les élèves sur plusieurs points :

=> des heures de cours en moins (5h à 6h dans certaines disciplines)

=> problème d'obésité au lycée (chips et boissons sucrées pendant les cours et de façon récurrente à la fin de l'année)

ces fêtes ne pourraient être prévues une seule fois par an ?

Réponse : ces fêtes ont toujours existé et sont un moment convivial entre professeurs et élèves. Elles n'ont lieu qu'en fin de trimestre et ne suppriment sûrement pas autant d'heures de cours. Quant aux chips et boissons sucrées, ce sont les élèves qui les apportent. Il faudrait effectivement faire un travail plus approfondi sur les qualités nutritives ou non de certains produits. Mais M. Kemel rapporte qu'il est allé avec un professeur d'EPS dans certains magasins pour trouver des aliments de bonne qualité et qu'en Mauritanie, ce n'est pas simple.

- Pourquoi vendre des sucreries au lycée et pas des fruits ? Ceux-ci sont bien meilleurs et moins nocifs....

Réponse : les sucreries ne sont pas vendues au lycée (cf. plus haut) quant aux fruits cela pose un problème de conservation et d'inventus.

- comment la dernière semaine de cours (26-30 juin) va-t-elle se passer ? Est-ce une « garderie » ? les cours auront-ils lieu ? Les professeurs seront-ils présents ? Sinon, pourquoi faire revenir les élèves ?

Réponse : voir point n°2 du CE

- frais de scolarité 2011-2012 : sur quelles bases les augmentations de frais d'écologies ont-elles été calculées ?

Réponse : cf. point n°14

- Beaucoup de parents s'alarment du niveau de français de leurs enfants, particulièrement les résultats des élèves de 3^{ème} et 2^{nde} qui abordent le brevet et vont passer les épreuves du bac de français en 1^{ère}. Ce problème nécessite une prise en charge rapide et globale qui demande l'investissement de tous : enseignants, administration, parents et élèves.

Certains parents demandent qu'un système d'alerte soit mis en place dès le premier trimestre pour prendre en charge les élèves qui sont en difficultés (pas seulement les élèves en grandes difficultés qui sont déjà pris en charge de manière satisfaisante par l'établissement et les enseignants).

En pratique certains estiment que les propositions de maintien ou de passage et les fiches de dialogue pourraient être mis en place avant et avec le conseil de classe du 1^{er} trimestre. Les parents ont déjà proposé au CE, qu'un pré-conseil de classe soit mis en place au milieu du 1^{er} et 2^{ème} trimestre à cet effet, ne serait-ce que pour 3 ou 4 matières par pré-conseil.

Réponse : Des procédures satisfaisantes existent déjà, mais c'est vrai que certaines fois les familles sont difficilement joignables, ne se déplacent pas forcément quand les professeurs leur demandent de venir. Il faut trouver un meilleur moyen de communiquer entre tous les partenaires.

Parmi ces procédures, le tutorat a été mis en place et il fonctionne bien.

Le Proviseur adjoint saisit l'occasion pour remercier Monsieur Caillabet, le professeur de Technologie qui a porté ce projet et a œuvré pour son aboutissement.

Motion déposée par les professeurs :

Texte de la motion distribué et lu par les représentants des enseignants :

« Demande de revalorisation de l'ISVL

Depuis plusieurs mois, les personnels "résidents" du lycée Théodore Monod, confrontés à une indemnité spécifique de vie locale (ISVL) qui ne correspond plus à la réalité locale, en revendiquent l'augmentation. Depuis le début de l'année, cette situation a été préjudiciable, tant pour les personnels que pour les élèves et l'établissement. Malgré l'urgence signalée plusieurs fois, aucune réponse concrète n'a été donnée à ce jour.

En conséquence, les membres du Conseil d'établissement du Lycée Théodore Monod demandent que l'ISVL soit revalorisée à la hauteur de la dégradation des conditions de travail et de vie (cherté de la vie sur place, insécurité...) des personnels résidents en la portant à 20 % de l'indemnité d'expatriation au lieu de 10,41 % actuellement.

**Les représentants des enseignants
au CE du Lycée Français Théodore Monod
CE du lundi 6 juin 2011 »**

Résultats du vote :

pour : 9

abstention : 3

L'ordre du jour étant épuisé, la Proviseure remercie les membres du CE de leur collaboration et des échanges de grande qualité qui ont animés les réunions du CE durant l'année. Elle remercie également les enseignants et les membres du CE qui quittent l'établissement cette année, particulièrement la Directrice de l'Ecole Primaire, Madame Le Bras et le professeur de Technologie Monsieur Caillabet.

Les représentants des élèves et ceux des parents joignent leurs remerciements à ceux de la Direction.

La réunion du CE est levée à 21h15.